

arnouville

magazine

MARS 2018 // n° 70 // www.arnouville95.fr



RENCONTRES DE QUARTIER 2018

Au cœur des attentes
du quotidien

page 9



RESTAURATION SCOLAIRE, ASSAINISSEMENT...

Les délégataires
de service public

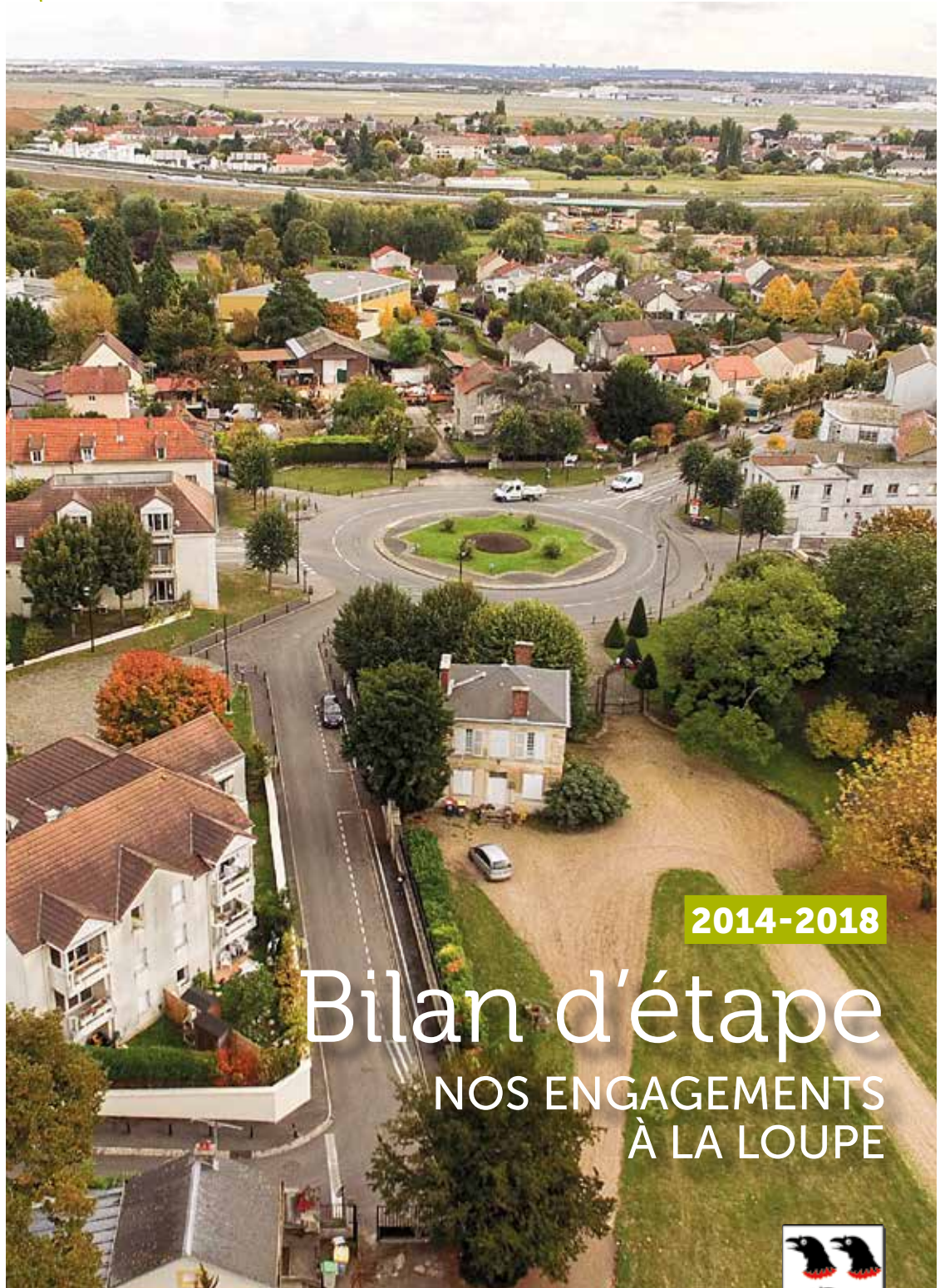
page 20



NE MANQUEZ PAS

La Nuit Arménienne 2018...

page 24



2014-2018

Bilan d'étape NOS ENGAGEMENTS À LA LOUPE



PUBLICATION PÉRIODIQUE
DE LA VILLE D'ARNOUVILLE
15-17 rue Robert Schuman //
CS 20101
95400 ARNOUVILLE
Tél. // 01 30 11 16 16
Fax // 01 30 11 16 05

Directeur de la publication // Pascal Doll
Coordination //

Service communication

Rédaction // S. Brianchon, A. Porcu

Conception, réalisation //

Agence RDVA // 01 34 12 99 00

Photos // Agence RDVA,
Service communication, Fotolia

Dépôt légal // à parution

www.arnouville95.fr



Imprimé
sur papier
écologique
composé de
fibres recyclées
ou provenant
de forêts gérées
durablement.

sommaire



04

L'IMAGE DU MOIS



05

L'ESSENTIEL



06

TEMPS FORTS

L'actualité en images



09

ÉCHANGES

Les rencontres de quartier



10

À NOS CÔTÉS

Plus forts ensemble
avec l'intercommunalité



11

DOSSIER

2014-2018 :
bilan d'étape

Nos engagements à la loupe



19

VIE PUBLIQUE

- Tout savoir sur la GEMAPI
- Verbalisation du stationnement abusif, ce qu'il faut savoir
- Transports scolaires et activités sportives : des nouveautés
- Hommage à Jean-Claude Bergeron
- Restauration scolaire, eau potable, assainissement, marché : les délégataires de service public
- Arnouville va accueillir le premier Espace de Vie Sociale communal du Val-d'Oise



24

NE MANQUEZ PAS...

La Nuit Arménienne 2018



25

TEMPS LIBRE



26

PORTRAIT

Nolan Deric, grand espoir de
l'Athlétic Karaté Arnouville (AKA)



27

PRATIQUE

Tribunes d'expression
État civil



PASCAL DOLL
VOTRE MAIRE

Madame, Monsieur Chers Arnouvillois

Vous trouverez dans ce numéro du magazine de la ville, un bilan d'étape des quatre premières années du mandat initié en 2014, dont le terme s'établira en mars 2020 à l'occasion des prochaines élections municipales.

Un bilan d'étape, dans quel objectif?

Rendre des comptes à la population est l'un des devoirs fondamentaux de tout élu local.

Les supports d'information communaux que nous avons modernisés il y a deux ans, vous tiennent régulièrement au fait des actions en cours et à venir sur notre territoire. Mais il nous a semblé nécessaire de remettre en perspective l'ensemble de ces actions, en les confrontant aux engagements pris il y a quatre ans. Des engagements alors portés par mon prédécesseur, Michel Aumas, que je m'efforce de mener à leur

terme, à la tête d'une équipe unie par le sens de l'intérêt général, forte de femmes et d'hommes expérimentés, compétents et présents.

Quelques mots pour résumer le cap que nous avons pris :

Tirer notre ville vers le haut.

La volonté de qualité guide toutes nos actions. Le caractère résidentiel de notre ville doit être en permanence réaffirmé et défendu, dans un environnement dominé par de grandes communes. Arnouville, c'est un cadre de vie préservé à 20 minutes de Paris.

Garantir une gestion financière

saine. Avec un principe très simple: respecter vos impôts en gérant rigoureusement nos dépenses de fonctionnement et limiter le recours à l'emprunt, qui plonge trop de communes dans la précarité financière.

Assurer le meilleur niveau de service pour tous.

Avec des priorités fortes: l'accompagnement de la cellule familiale, pilier de l'éducation; la culture pour tous, à tout âge et sous toutes ses formes; et le respect des seniors dans leur aspiration à vivre une retraite à la fois active et sereine dans notre ville.

Animer la ville et resserrer les liens

sociaux. Dans une société parfois disloquée par l'individualisme et les incivilités, il est essentiel d'agir à l'échelon communal pour rassembler les habitants d'horizons et de conditions diverses. Nos événements multiculturels et les liens noués avec nos associations sont primordiaux à ce bien-vivre ensemble.

Ce bilan d'étape vous apportera une vision globale du travail que nous menons quotidiennement avec le personnel communal, pour servir notre ville. À vous de juger.

Rendre des comptes à la population est l'un des devoirs fondamentaux de tout élu local.



L'IMAGE DU MOIS

Une cérémonie officielle de remise de l'armement des 7 policiers municipaux a été organisée par le maire et la municipalité le 14 mars dernier à l'hôtel de ville, en présence du secrétaire général de la sous-préfecture de Sarcelles, du député François Pupponi, du commissaire de Gonesse Tristan Ratel, et de nombreux élus locaux issus des instances du territoire.

L'occasion pour Pascal Doll de rappeler les différentes étapes de la modernisation de la police municipale enclenchée dès 2016, et de féliciter solennellement les agents pour leur professionnalisme et leur réussite aux différents examens préparatoires à la remise de cet équipement.

L'essentiel

LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ EN RÉVISION

Éviter la prolifération d'affiches publicitaires et autres enseignes commerciales qui dégrade notre cadre de vie : c'est l'objectif du Règlement Local de Publicité en vigueur dans la commune depuis 2010. Arnouville avait très tôt mis en place ce règlement qui encadre de manière stricte l'installation de pancartes et autres panneaux et a permis d'éviter leur prolifération, source de pollution visuelle, particulièrement en bordure des grands axes de circulation. Or, les évolutions réglementaires nécessitent la révision de ce document. L'objectif général est d'améliorer le cadre de vie des Arnouillois par la qualité du paysage urbain et naturel. Cette procédure de mise en révision s'accompagnera d'une phase de concertation associant les habitants, les associations locales et tous les acteurs locaux concernés : organisation d'une réunion publique, mise à disposition d'un registre d'observations, informations sur le site Internet et dans les supports d'information municipaux seront engagés cette année, en lien avec un bureau d'études spécialisé. ■



ARNOUVILLE REND HOMMAGE À DIDIER VAILLANT

C'est avec tristesse et stupeur que nous avons appris le décès brutal de Didier Vaillant le 26 février dernier à l'âge de 63 ans. Ancien maire de Villiers-le-Bel, de 1997 à 2012, avant de passer la main à Jean-Louis Marsac, il était resté très populaire dans l'esprit de ses administrés. Il avait également succédé à Dominique Strauss-Kahn à la présidence de l'ancienne Communauté d'agglomération Val de France, jusqu'à la disparition de cette dernière le 1^{er} janvier 2016. Sous sa direction, l'intercommunalité avait été très active, soutenant de nombreux projets portés par Arnouville. Depuis 2016, il occupait la fonction de 1^{er} vice-président de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, en continuant de jouer un rôle fédérateur et constructif aux côtés du président Patrick Renaud. Il avait en outre occupé la fonction de Conseiller Départemental du Val-d'Oise de 2008 à 2015. La nouvelle de sa disparition

est donc vécue avec émotion sur l'ensemble de la Plaine de France, qui perd un grand élu local imprégné du sens de l'intérêt général. «*Notre territoire perd un homme de qualité, et en ce qui me concerne, quelqu'un avec qui il était plaisant de travailler. Bien évidemment toutes mes pensées sont tournées vers sa famille*», a réagi le maire Pascal Doll. ■

GROS RETARDS SUR LA LIGNE 17

L'heure d'arrivée avait été fixée à 2024. Mais il faudra attendre au moins 2026 pour pouvoir emprunter le futur métro automatique du Grand Paris Express au départ de la gare du Triangle de Gonesse. La construction de cette nouvelle infrastructure de transport public desservant l'ensemble de l'Île-de-France avait été dans un premier temps remise en cause dans son principe à l'automne dernier. Mais face à la mobilisation des élus de l'est du Val-d'Oise, le gouvernement a finalement confirmé le tracé du réseau dans son intégralité en tout début d'année. Mais une semaine après, un rapport de la Cour des comptes épinglait le projet en raison d'une dérive de son coût. Le gouvernement vient cependant de trancher en prenant enfin une décision: le métro automatique sera bien construit, mais plus tard. La mise en service de la ligne 17 a été reportée d'au moins deux ans, en 2026, de même que la plupart des autres tronçons du futur réseau. Le nouveau métro automatique ne sera donc pas au départ des Jeux Olympiques de Paris en 2024. ■



UN PEU DE HAUTEUR SUR LA VILLE, EN IMAGES

La ville a réalisé un film vidéo qui relate les principaux événements de l'année écoulée, film présenté dans les différentes cérémonies de vœux de début d'année et lors des réunions de quartier.

Ce document présente notamment des prises de vues aériennes réalisées au moyen d'un drone, offrant une vision inédite des différents quartiers de la commune.

Des images bien évidemment réalisées dans le strict respect de la réglementation qui encadre l'utilisation de ces engins volants dans les zones urbaines. ■

Ce film est visible en page d'accueil du site internet de la ville: www.arnouville95.fr.

L'actualité

en images



6 ET 12 JANVIER. LES VŒUX DU MAIRE

Le 6 janvier dernier, le maire a rendu hommage au travail de celles et ceux qui participent au dynamisme d'Arnouville, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. Une semaine plus tard, le 12 janvier, le personnel communal était à l'honneur et félicité pour la qualité de son travail. L'occasion pour l'équipe municipale de remettre les médailles du travail et les brevets de secourisme aux agents formés par la Croix Rouge.



9, 11 ET 12 JANVIER. PETIT-BLEU ET PETIT-JAUNE

Les élèves des écoles primaires d'Arnouville ont pu découvrir ce spectacle de théâtre musical qui s'est joué sur trois dates à l'Espace Charles Aznavour. L'occasion pour eux de découvrir l'histoire tirée du livre éponyme, véritable classique de la littérature enfantine, qui met en scène deux personnages, Petit-Bleu et Petit-Jaune, qui fusionnent pour devenir Petit-Vert.



24 JANVIER. **DARIUS, UN VOYAGE À TRAVERS LES SENS**

Une soirée émouvante qui a réuni un large public venu découvrir cette pièce portée par Clémentine Célarié et Pierre Cassignard. Une œuvre onirique, véritable voyage olfactif, qui a transporté les spectateurs de l'Espace Charles Aznavour.



27 JANVIER. **CONCERT DE L'ENSEMBLE À CORDES**

Violons, altos, violoncelles ou encore contrebasses étaient à l'honneur à l'Envol. La salle Gaston Tran a vibré au son des instruments à cordes lors d'un concert dirigé par Gilles Harle. Un moment musical qui a ravi les mélomanes. Le public a également retrouvé les Chorales Enfants et Ados qui ont interprété plusieurs titres sous la direction d'Anne Boucon.



1^{ER} AU 4 FÉVRIER.

PALETTE D'ARTISTES

Cette année, Véronique Ganhao décroche la Palette d'Or pour sa sculpture *Texture*. La Palette d'Argent a vu la désignation de deux ex aequo. La récompense revient à Véronique Kerkibechian pour son tableau *Automne* et à Christine Saber pour sa toile *Entre ciel et dunes*. Ani Dilanian s'adjuge de son côté la Palette de Bronze pour sa gravure *Savane*. Enfin, Monique Dussaut a remporté le Prix des Écoles pour son tableau *Limiers*.

Retrouvez les nouveautés de cette saison 2018 en page 25.



16 FÉVRIER. VÉRINO, UN YOUTUBEUR SUR SCÈNE

Carton plein pour Vérino qui a présenté son spectacle de stand-up au public de l'Espace Charles Aznavour. En abordant différents thèmes de société, toujours avec une bonne dose d'humour et de dérision, le comédien a fait mouche et déclenché les rires.

23 FÉVRIER. HOMMAGE À MISSAK MANOUCHIAN

Les associations patriotiques d'Arnouville et des environs ont commémoré le 74^e anniversaire du sacrifice du groupe Manouchian, dont 22 membres furent fusillés le 21 février 1944 au Fort du Mont-Valérien.



15 FÉVRIER. ASSEMBLÉE DU «SOUVENIR FRANÇAIS»

La délégation arnouilloise du Souvenir Français a tenu son assemblée générale en présence du maire, Pascal Doll, et de Joël Delcambre, adjoint. L'association joue un rôle très actif pour le devoir de mémoire et assure notamment l'entretien des sépultures de soldats inhumés à Arnouville. Un grand merci à Mme Bigel qui a fait vivre l'association pendant 37 ans, et bienvenue à Mme Pithois qui en reprend la direction!



17 FÉVRIER. BIEN SÛR, VOUS EST CONTÉ

La bibliothèque intercommunale s'est mise à l'heure des contes pour enfant avec Coline Morel, de la Compagnie Clair de Lune. De quoi ravir les oreilles des petits qui ont pu suivre les aventures de plusieurs personnages, avec de fascinantes ombres chinoises.





9 MARS. ALDEBERT, UN CONCERT POUR TOUTE LA FAMILLE

Le musicien star des enfants est venu présenter *Enfantillages 3*, un album sur lequel l'auteur-compositeur-interprète mêle sa plume à celles d'artistes aussi variés qu'Olivia Ruiz, Tété, Tryo ou Grand Corps Malade. Un vrai moment de plaisir pour le public qui a repris en écho les chansons de l'artiste.



13 MARS. CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

Dix-sept jeunes étaient présents pour la remise officielle de leur carte d'électeur par le maire, Pascal Doll. Une cérémonie comme toujours conviviale, qui réaffirme l'importance du droit de vote aux jeunes générations.



15 ET 16 MARS. DANS MA RUE

Les marionnettes de la compagnie *Les Zygomars & La Lune dans les pieds* ont pris leurs quartiers à l'Espace Charles Aznavour pour un spectacle spécialement dédié aux scolaires. Les spectateurs ont pu suivre les aventures de Carmen et de son voisin Louis.



19 MARS. DEVOIR DE MÉMOIRE

Une cérémonie émouvante pour le 56^e anniversaire de la signature des accords d'Évian du 19 mars 1962 marquant la fin de la guerre d'Algérie. Le maire et les membres du Conseil municipal ont accompagné les associations d'Anciens combattants pour un hommage poignant devant le Monument aux Morts, en présence d'élèves de l'école Danièle Casanova qui ont chanté la Marseillaise.



RENCONTRES DE QUARTIER 2018

Au cœur des attentes du quotidien

Lancées en début d'année 2016, les rencontres annuelles de quartier ont repris en février dernier avec un cycle de réunions dans les six secteurs de la commune.

Les rencontres de quartier 2018 ont débuté au soir de l'épisode neigeux du mardi 6 février, avec un premier rendez-vous au Vieux Pays qui a rassemblé une trentaine de riverains, emmitouflés mais présents, venus échanger avec les élus dans une ambiance toujours conviviale.

CIRCULATION, DES SOLUTIONS CONCERTÉES

L'occasion pour le maire et les élus présents de faire le point sur l'actualité arnouilloise, en débutant par un point traditionnel sur la situation des finances communales. «Notre budget voté en décembre dernier a confirmé la solidité de nos finances locales et surtout les marges de manœuvre dont nous disposons avec un niveau d'endettement 5 fois inférieur à la moyenne des villes de même taille», a indiqué Pascal Doll.

Ces échanges permettent d'aborder des sujets très ciblés, notamment des propositions de modifications des sens de circulation ou d'aménagements de voirie

dans certaines rues. Tous les Arnouillois connaissent le problème: certaines rues sont difficiles à emprunter en raison d'un stationnement de surface important qui complique le croisement des véhicules. Une solution possible, la modification des plans de circulation avec la mise en sens unique de certaines rues. «Ce sont des décisions qui changent les habitudes des riverains et qui doivent être prises en concertation avec eux», souligne le maire.

LA FIBRE OPTIQUE TRÈS ATTENDUE

Autre point de plus en plus abordé lors de ces premières rencontres 2018: le déploiement de la fibre optique. L'occasion pour le maire de rappeler les objectifs fixés à l'opérateur dans le cadre du plan départemental de déploiement du Très Haut débit, à savoir une couverture complète d'Arnouville d'ici la fin de l'année. «Il est malheureusement impossible de dire précisément quand tel ou tel quartier sera raccordé car l'opérateur n'a pas fourni de plan de déploiement précis», indique Pascal Doll.

PROCHAINE ET DERNIÈRE RÉUNION

Quartier de la Gare – Mardi 10 avril de 19h 30 à 21h au marché couvert

Projet intercommunal du pôle gare et point étape sur la réalisation d'une passerelle SNCF.

Le mot de



Mathieu DOMAN
Adjoint au maire
délégué aux travaux

Les rencontres de quartier constituent un excellent moyen

d'approcher au plus près les problèmes du quotidien que signalent les riverains. La tendance de ce début d'année confirme les problèmes liés au stationnement qui préoccupent de nombreux habitants. Au cours de ces rencontres, les participants disposent de formulaires qui leur permettent de faire des demandes précises auxquelles les services répondent de la manière la plus réactive possible, pour des petits travaux de voirie notamment et des interventions ciblées de la police municipale.

À L'ORDRE DU JOUR DANS LES QUARTIERS

- **Vieux pays**: rénovation de l'ancienne Mairie, réalisation de la crèche des Augustines, développement des Moulins Foricher, rénovation de la rue du Colonel Driant.
- **Beauséjour**: réfection de la rue Marcel Delavault, implantation de caméras de vidéo protection.
- **Cottage**: sens de circulation secteur Lizart/Maillat/Carpeaux, embellissement du Bois des Condos, projet de l'avenue du Paris.
- **Robespierre-Jaurès**: travaux rue de Trouville, aménagements rue Henri Barbusse.
- **Quartier de l'Hôtel-de-Ville**: mises aux normes à l'école Casanova, rénovation du gymnase Léo Lagrange.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROISSY PAYS DE FRANCE

Plus forts ensemble avec l'intercommunalité

État, Conseil régional, Conseil départemental, Communauté d'agglomération, organismes sociaux... tous agissent aux côtés des communes pour leur permettre d'investir et d'améliorer leurs offres de services aux habitants. Gérer une ville, c'est plus que jamais travailler en réseau pour rechercher des sources de financement et agir dans le cadre d'une coopération élargie.

Une nouvelle rubrique de votre magazine avec un premier témoignage, celui de Patrick Renaud, président de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France.



La Communauté d'agglomération Roissy Pays de France (CARPF) que vous présidez rassemble l'ensemble des communes de l'est du Val-d'Oise et du nord de la Seine-et-Marne. Où en sommes-nous deux ans après sa création ?

Notre Communauté d'agglomération est désormais en ordre de marche. C'est vrai, sa création a été contestée parce qu'elle a été imposée aux élus locaux. La fusion des anciens territoires de Val de France, Roissy Porte de France, et 17 communes de Plaines et Monts de France a été, je le rappelle, imposée dans le cadre de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Loi MAPTAM). Aujourd'hui, les élus des 42 communes ont appris à travailler ensemble au sein du Conseil communautaire et de 17 commissions thématiques. Notre intercommunalité fonctionne désormais à plein régime.

Quel est le lien entre ces communes très diverses, qui vont du village rural aux grandes villes urbaines ?

C'est avant tout l'exceptionnel potentiel de développement économique et d'emploi que nous apporte le pôle aéroportuaire de Roissy. Globalement, notre territoire correspond à l'espace économique du Grand Roissy, même s'il faut regretter que les communes de Seine-Saint-Denis limitrophes de la plate-forme aéroportuaire ne fassent pas partie de cet ensemble cohérent. Pour défendre les intérêts de ce territoire devant les services de l'État, nous avons d'ailleurs créé une association

d'élus* qui regroupe les Départements, intercommunalités, et 80 communes du Grand Roissy et c'est dans ce cadre que nous menons le combat pour défendre le projet de ligne 17 du métro automatique. 80 communes qui tiennent le même discours ont évidemment plus de poids.

Quel est le lien entre la Communauté d'agglomération et les communes membres ?

Le lien, ce sont les représentants de chaque commune qui prennent les décisions intercommunales. Le conseil communautaire est composé de représentants élus des conseils municipaux. C'est un lien fort qui garantit à la fois le maintien de l'identité de chaque commune tout en la connectant à un puissant outil de solidarité et de gestion des dossiers qu'elle ne pourrait porter de manière isolée: le développement économique, les transports, la gestion d'équipements sportifs tels que les piscines, le logement, l'environnement.

Concernant Arnouville, comment s'opère le partenariat avec la CARPF ?

C'est un lien fort puisque le maire, Pascal Doll, est l'un des vice-présidents en charge d'une de nos compétences majeures: celle des transports et des mobilités. Il y a énormément de retard à rattraper dans le territoire du Grand Roissy pour rendre les emplois plus accessibles, c'est pourquoi nous avons confié cette mission à Pascal Doll qui travaille désormais en liaison avec l'ensemble des maires de l'agglomération. Les enjeux

sont considérables avec l'amélioration des mobilités quotidiennes (Ligne 17, Barreau de Gonesse, Avenue du Paris...) et suscitent des projets très innovants, comme le projet de téléphérique urbain reliant la ligne D du RER à Goussainville aux zones d'activités de Roissy et de Villepinte. Arnouville est aussi représentée par Michel Aumas, qui joue un rôle de relais important en tant que Conseiller départemental, sans oublier Claude Fernandez-Vélez et Marie-Louise Monier très impliquées dans leur mission.

Quels sont les projets que porte la CARPF spécifiquement pour Arnouville ?

Le dossier majeur, c'est bien sûr la rénovation du quartier de la gare qui sera pilotée par la CARPF. La gare d'Arnouville est une gare d'intérêt intercommunal stratégique desservant trois des plus importantes communes de l'est du Val-d'Oise. Elle dispose en outre d'un potentiel important d'aménagement et de développement et nous l'avons, à l'unanimité, identifiée comme pouvant accueillir les structures et organismes de formation qui font tant défaut dans notre territoire. Les volets logement, développement du commerce de proximité, stationnement et dessertes par bus sont bien évidemment intégrés au projet.

LA CARPF C'EST:

42 COMMUNES SUR UN TERRITOIRE DE 342 KM²

345950 HABITANTS

2^E AGGLOMÉRATION DE FRANCE PAR SA POPULATION

21300 ENTREPRISES, DONT 834 CRÉÉES EN 2016

8000 ha D'ESPACES AGRICOLES PRÉSERVÉS SUR LES 30 PROCHAINES ANNÉES

21000 INSCRITS DANS LES 20 BIBLIOTHÈQUES INTERCOMMUNALES, DONT CELLE D'ARNOUVILLE



2014

2016

2018



Bilan d'étape

NOS ENGAGEMENTS À LA LOUPE

LES CHIFFRES



14 500

Habitants à Arnouville



5 250

Logements recensés sur la commune



19/20

Note accordée à la commune pour sa gestion budgétaire par le site Internet «Les contribuables associés»



179 €

Dettes par habitant à Arnouville (moyenne de la strate : 929 €)



250

Agents communaux au service des Arnouvillois



1 500 €

Dépenses de fonctionnement et d'investissement par an et par habitant à Arnouville



18

Rencontres de quartier organisées depuis 2016 dans les six quartiers de la commune



42

Kilomètres de voirie à entretenir



23 000

Plants de fleurs utilisés chaque année pour l'embellissement des espaces publics



23

Caméras de vidéo protection en service sur Arnouville



200

Bénéficiaires de l'Opération Tranquillité Vacances... et zéro cambriolage constaté



430 000 €

Montant total annuel des subventions accordées aux associations, dont 73 000 € en moyenne pour les associations sportives



1 600

Adhérents dans les associations sportives d'Arnouville



350

Élèves inscrits au Conservatoire de Musique et de Danse



1 770

Écoliers inscrits dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville



111 000

Repas servis chaque année dans les cantines scolaires

CE QUI EST FAIT, CE QUI RESTE À FAIRE

13 PROJETS ET PRIORITÉS ANNONCÉS EN 2014, DONT **11** DÉJÀ RÉALISÉS

Réalisés



- » Maintien d'une fiscalité locale inférieure à celle des villes de même taille; maintien de l'endettement à un niveau nettement inférieur à la moyenne; encadrement strict des dépenses de fonctionnement et des charges de personnel.
- » Maintien de toutes les actions de la ville en faveur de la réussite scolaire, en particulier le soutien scolaire, l'accompagnement à la préparation du baccalauréat.
- » Rénovation et extension de l'école maternelle Charles Perrault.
- » Maintien et amélioration continue de l'ensemble des services apportés aux familles: accueil des tout-petits, services périscolaires, cantines, garderies. Sans oublier les services sociaux et les services pour le maintien à domicile des seniors.
- » Poursuite d'un programme annuel de rénovation des voiries.
- » Maintien de la propreté et du fleurissement de la ville.
- » Développement de la vidéoprotection avec surveillance permanente des images par le Centre de surveillance urbaine (CSU) de Sarcelles, pour dissuader les délinquants et faciliter les enquêtes.
- » Réfection du terrain de football du stade de la Vallée et rénovation du gymnase Léo Lagrange (*en cours depuis septembre 2017*).
- » Renforcement d'une politique culturelle et d'animation accessible à tous avec la mise en place de nouvelles animations, notamment des concerts de musique classique, en prolongement du succès de l'opération du Piano Retrouvé.
- » Soutien à la vie associative. La ville épaula les bénévoles pour leur rôle important dans la vie de la commune et leur contribution au « bien vivre ensemble ».
- » Élaboration d'un Plan local d'urbanisme (PLU) qui fixe une politique de logement adaptée et le maintien des équilibres existants, avec la protection du caractère résidentiel d'Arnouville et la valorisation de notre environnement.

Projetés



- » Couverture de deux courts de tennis extérieurs à la NEF.
- » Réalisation d'une nouvelle bibliothèque, sur un terrain acquis par la ville, en partenariat avec la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France.



ÉCOLE CHARLES PERRAULT

10 NOUVEAUX PROJETS RÉALISÉS EN PLUS OU EN COURS

Réalisés



- » Modernisation des supports d'information et du site Internet.
- » Mise en place de rencontres annuelles de quartier.
- » Embellissement du Bois des Condos et création d'un rucher pédagogique.
- » Formation et armement de la police municipale. Formation des agents aux règles d'urbanisme, d'hygiène et de propreté urbaine.
- » Généralisation des lampes à LED sur le réseau d'éclairage public.
- » Lancement d'une animation d'été « L'Île aux Loisirs » en direction des familles.
- » Évolution de Trait d'Union en « Espace de Vie sociale ».



L'ÎLE AUX LOISIRS

En cours



- » Création d'une crèche de 20 berceaux au Vieux Pays*.
- » Réhabilitation de l'ancienne Mairie au Vieux Pays*.

Projeté



- » Restructuration du pôle gare.

*Projets finalisés en 2018

CADRE DE VIE

UN ENGAGEMENT GLOBAL: DES ESPACES PUBLICS ENTRETENUS ET VALORISÉS POUR FAIRE D'ARNOUVILLE UNE VILLE RÉSIDENTIELLE ATTRACTIVE ET AGRÉABLE À VIVRE DANS LE CADRE D'UNE GESTION RIGOUREUSE DES DENIERS PUBLICS.

UNE RÉALISATION MAJEURE

L'entrée en vigueur du Plan Local d'Urbanisme

Après deux années d'élaboration et de concertation, le PLU est entré en application en 2016. Il fixe les grandes orientations de développement de la commune pour dix ans, et établit de nouvelles règles d'urbanisme destinées à préserver le caractère résidentiel de la commune, tout en accompagnant les grands projets à caractère intercommunal.



Valorisation du cadre de vie et du patrimoine



INAUGURATION DU RUCHER DU BOIS DES CONDOS

- » Mise en valeur du Bois des Condos désormais plus accessible et régulièrement entretenu
- » Création d'un rucher pédagogique au Bois des Condos
- » Maintien du Label « 3 fleurs » confirmant la qualité du fleurissement et de la propreté urbaine
- » Généralisation des lampes à LED pour un éclairage public plus fiable et plus économe
- » Rénovation du parking de l'Espace Charles Aznavour
- » Réhabilitation de l'ancienne mairie, aménagement d'un jardin public
- » Mise en service de l'application ArnouSignal, pour des interventions réactives des services municipaux dans les domaines de la sécurité, de la propreté, de la voirie
- » Acquisitions foncières autour du rond-point du Christ dans l'objectif d'une mise en valeur de ce secteur d'Arnouville, en cohérence avec les projets des Moulins Foricher
- » Installation de caniprores dans les espaces verts



DE NOUVEAUX MOYENS POUR LA POLICE MUNICIPALE

Sécurité

- » Déploiement de la vidéo protection avec 23 caméras au total
- » Renforcement des effectifs de la police municipale (7 policiers et 3 ASVP en 2018)
- » Formation de la police municipale pour le respect des règles d'urbanisme et la lutte contre les dépôts de déchets
- » Formation des agents en vue de leur armement
- » Nouveaux moyens matériels: radar de contrôle de vitesse, caméra piéton...

À votre service

36 agents municipaux interviennent dans les domaines de l'urbanisme, de la propreté urbaine, de l'entretien des espaces publics et des bâtiments communaux.

Voirie

Le budget d'entretien des voiries (1 million d'euros par an), a été maintenu depuis 2014 et a permis d'engager la rénovation des rues suivantes:

- » Rue Raymond Bergogne
- » Rue de Constantine
- » Rue Lantène-Laprade
- » Rue Serge Levasseur
- » Rue Marcel Delavaut
- » Rue de l'Oise
- » Rue Corot
- » Rue de Clermont
- » Rue Béranger
- » Rue Paul Bert
- » Rue de Boishue
- » Rue des Quinconces (photo ci-dessous)
- » Rue du Colonel Driant
- » Création d'un parking rue Denis Papin



RÉFECTION DES MARQUAGES AU SOL



RUE DES QUINCONCES

ÉLUS EN CHARGE DES DOSSIERS



Jean SARBACH
Adjoint au maire
délégué à l'Urbanisme
et au Développement
Économique



Mathieu DOMAN
Adjoint au maire
délégué aux Travaux
– Bâtiments – Voirie –
Espaces Verts

SERVICES À LA POPULATION

GRÂCE À UNE GAMME TRÈS COMPLÈTE DE SERVICES, LES 14500 HABITANTS D'ARNOUVILLE DE TOUTES GÉNÉRATIONS DISPOSENT D'UN ACCOMPAGNEMENT QUOTIDIEN. FAMILLES ET SENIORS SONT PARTICULIÈREMENT CONCERNÉS PAR DES PRESTATIONS PERSONNALISÉES ET ACCESSIBLES.

UNE RÉALISATION MAJEURE

La réalisation de la crèche des Augustines au Vieux Pays

Cet investissement, qui ne figurait pas dans les engagements pris en 2014, permettra la création de 20 nouveaux berceaux au Vieux Pays dans les locaux de l'Escale Sainte-Monique, en partenariat avec les Cités du Secours Catholique et la CAF.



Services aux seniors et aux personnes fragilisées



UN MINI BUS POUR LES SENIORS

- » Lancement des animations de la Semaine Bleue organisée chaque année depuis novembre 2016
- » Maintien de l'ensemble des services pour l'aide à domicile des personnes âgées : aides ménagères, portages des repas, transport à la demande...
- » Maintien d'ateliers thématiques pour les seniors : initiation à l'informatique, usage des smartphones, ateliers santé
- » Mise en place d'un programme de mise en accessibilité des Équipements Recevant du Public pour les Personnes à Mobilité Réduite : 250 000 € / an jusqu'en 2021



LA LUDOTHÈQUE À TRAIT D'UNION

- » Création d'une ludothèque à Trait d'Union
- » Mise en place du paiement en ligne des services périscolaires
- » Renforcement des relations entre la ville et la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre d'un projet de Contrat Territorial Global (en cours)
- » Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines

Services divers

- » Inauguration de la ligne de bus à haut niveau de service N° 20 reliant la gare d'Arnouville au Parc des Expositions de Villepinte via Gonesse
- » Maintien des ateliers sociolinguistiques



INAUGURATION DE LA LIGNE 20

À votre service

44 agents interviennent dans les domaines de l'accompagnement social et familial, dont 31 agents rattachés à la Maison de la Petite Enfance.

VOS ÉLUS DE SECTEUR



Claude FERNANDEZ-VELIZ
Adjointe au maire déléguée au CCAS et aux Affaires Sociales



Marie-Louise MONIER
Adjointe au maire déléguée à la Politique de la Ville



Isabelle GOURDON
Adjointe au maire déléguée à la Petite Enfance

ÉDUCATION JEUNESSE

LA VILLE ACCORDE UNE IMPORTANCE PARTICULIÈRE À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN ASSURANT LA CONSTRUCTION ET L'ENTRETIEN DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES, EN ACCOMPAGNANT LES ENSEIGNANTS DANS LEURS MISSIONS, EN PROPOSANT DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN SCOLAIRE ADAPTÉS À CHAQUE TRANCHE D'ÂGE.

UNE RÉALISATION MAJEURE

La restructuration de l'école maternelle Charles Perrault

Inaugurée en septembre 2017, une école maternelle entièrement reconstruite en dur et dotée de 5 classes supplémentaires pour faire face à l'augmentation des effectifs.



Une ville fière de ses jeunes, à leurs côtés pour réussir



ACTIVITÉS À LA MAISON DE LA JEUNESSE

Réussir l'école, la priorité des parents est aussi celle de la ville



DES TABLETTES POUR TOUS LES CM2

- » Maintien de l'ensemble des dispositifs de soutien scolaire, pour les écoliers et les collégiens
 - » Organisation de rencontres entre enfants valides et handicapés autour du sport et du langage des signes
 - » Travaux d'entretien réguliers dans toutes les écoles de la ville, sur proposition des enseignants : réfection des cours d'école (Anna Fabre et Jean Jaurès), création d'un espace garderie et d'un préau à Danielle Casanova, entre autres
 - » Actions de sensibilisation des écoliers à la protection de l'environnement, autour notamment du rucher du Bois des Condos et de la création d'épouvantails pour la Saint-Médard, dont certains à partir de déchets recyclables
- » Réalisation de deux nouvelles classes à l'école élémentaire Jean Jaurès et réfection de la cour de l'école
 - » Mise en place de tablettes numériques dans l'ensemble des CM2 de la commune. Ces tablettes permettent l'utilisation de logiciels homologués par l'éducation nationale. Les classes sont également dotées de tableaux numériques équipés dans l'ensemble des écoles d'Arnouville
 - » Retour à la semaine de 4 jours. Avec l'accord de l'ensemble des conseils d'écoles, la ville a mis un terme à la réforme contestée et coûteuse de 2014
 - » Agrandissement de l'accueil de loisirs maternel à l'Espace Miltenberg. Sa capacité a été portée à 80 enfants, contre 60 auparavant

À votre service

59 agents municipaux (dont 42 animateurs) interviennent dans les domaines de l'éducation et de la jeunesse.

- » Création du Pôle Action Jeunesse (PAJ) proposant des aides aux devoirs pour les collégiens, des actions de sensibilisation et de prévention au Point Écoute, des temps de détente et de loisirs les vendredis soir
- » Mise en place de sessions de révisions pour le brevet des collèges et le baccalauréat
- » Organisation d'un Forum des métiers et de l'orientation depuis janvier 2016
- » Maintien des actions de médiation et de prévention par les équipes du service Jeunesse
- » Renouvellement des offres de séjours pour les adolescents, avec notamment des séjours au CREPS, au contact de sportifs de haut niveau
- » Mise en place d'un partenariat avec l'association « Nos quartiers ont du talent », pour un accompagnement personnalisé des jeunes diplômés dans leur recherche d'un premier emploi
- » Ouverture d'un Service d'Accueil d'Urgence pour Adolescents en partenariat avec le Conseil départemental

ÉLUS EN CHARGE DES DOSSIERS



Jean-Claude TATTU
Adjoint au maire
délégué aux Affaires
Scolaires



Joël DELCAMBRE
Adjoint au maire
délégué à la jeunesse
et aux Sports

VIVRE ENSEMBLE

ANIMATION, CULTURE ET SPORT POUR DIVERTIR ET RASSEMBLER

RAPPROCHER LES HABITANTS, PRÉSERVER ET DÉVELOPPER LES LIENS SOCIAUX: UNE NOUVELLE APPROCHE DANS LA DIMENSION HUMAINE DE LA GESTION LOCALE AVEC DES INNOVATIONS DANS LE DOMAINE CULTUREL, DANS L'ANIMATION, DANS L'INFORMATION ET DANS LA CONCERTATION.

UNE RÉALISATION MAJEURE

La création d'un terrain de football en gazon synthétique

Depuis le printemps 2016, les footballeurs disposent d'un second terrain en synthétique au stade de la Vallée. Plus disponible, plus propre, plus économe en entretien: une surface très appréciée des joueurs.



Pour vous, des équipements sportifs 100% renouvelés

- » Reconstruction complète du gymnase Léo Lagrange. Celui-ci sera doté, dès son ouverture, d'un mur d'escalade
- » Achèvement de la rénovation du COSEC
- » Poursuite des travaux d'entretien de la NEF
- » Réfection des allées du Tennis Club



RÉNOVATION DU GYMNASÉ LÉO LAGRANGE



L'ÎLE AUX LOISIRS

Culture et animation, pour tous les goûts, pour tous les âges

- » Lancement de la soirée « Danses et Musiques du monde », en lien avec les associations d'Arnouville représentatives de la diversité culturelle de la commune
- » Lancement de l'Île aux Loisirs, animation familiale qui a accueilli 2500 visiteurs en 2017. Des nouveautés au programme pour l'été 2018...
- » Nouvelle formule pour l'exposition annuelle « Palette d'Artistes » avec des ateliers pour les enfants et de nouvelles disciplines artistiques
- » Accueil chaque année du Salon de la Littérature Jeunesse, événement intercommunal associant les écoles d'Arnouville
- » Création d'un nouveau lieu dédié pour Le Théâtre de Quat'sous
- » Organisation d'une soirée en plein air dans le cadre de l'Euro 2016 de football
- » Soutien confirmé aux grands rendez-vous populaires organisés par la ville que sont Troc et Puces et la Nuit Arménienne
- » Hommage aux soldats de Verdun avec l'inauguration du rond-point de la Bataille de Verdun en novembre 2016, associant les enfants des écoles

Information et concertation: participez à la vie de votre ville

- » Mise en place en 2016 de rencontres de quartier désormais régulières, dans les six secteurs de la commune
- » Modernisation des supports d'information communaux (lettre d'information, magazine, guides thématiques)
- » Refonte du site internet de la ville



RENCONTRE DE QUARTIER AU VIEUX PAYS

À votre service

15 agents interviennent dans le domaine culturel, l'organisation des fêtes et cérémonies et les relations avec les associations, dont **9 agents** au sein du service des Sports.

ÉLUS EN CHARGE DES DOSSIERS



Nektar BALIAN
Adjointe au maire
déléguée à la Culture,
aux Fêtes et au
Jumelage



Joël DELCAMBRE
Adjoint au maire
délégué à la jeunesse
et aux Sports



QUESTIONS À PASCAL DOLL, MAIRE D'ARNOUVILLE

CE BILAN D'ACTIVITÉ RÉCAPITULE LES ACTIONS RÉALISÉES SUR QUATRE ANS, COMMENT LES RÉSUMER EN QUELQUES MOTS ?

Presque tous les engagements pris en mars 2014 ont été réalisés sur cette période de quatre ans. Tout simplement parce que Michel Aumas, qui avait présenté ce programme et moi-même, nous sommes toujours fixés une règle simple : ne promettre que ce qui est réaliste techniquement et financièrement et ce qui correspond aux vrais besoins des Arnouillois.

ON VOIT APPARAÎTRE, DANS CE BILAN D'ÉTAPE, DES RÉALISATIONS QUI N'AVAIENT PAS ÉTÉ PROPOSÉES EN 2014 ET SE RETROUVENT AUJOURD'HUI SUR LA FEUILLE DE ROUTE DE LA MUNICIPALITÉ. POURQUOI CE DÉCALAGE ?

Parce que les choses évoluent et que la santé financière de la ville le permet. Prenons l'exemple de la réhabilitation de l'ancienne mairie : c'est un investissement que nous allons pouvoir réaliser sans emprunter et qui présente un grand intérêt patrimonial pour la commune.

En ce qui concerne la future crèche du Vieux Pays, c'est une opportunité que nous avons saisie en établissant un partenariat avec l'association des Cités du Secours Catholique, qui allait se lancer seule dans ce projet. En mutualisant nos moyens, nous ferons beaucoup mieux.

Y A-T-IL EU UN CHANGEMENT DE CAP DANS LA POLITIQUE MUNICIPALE DEPUIS QUE VOUS ÊTES LE MAIRE D'ARNOUVILLE ?

Sur le fond, le cap est conservé. Celui d'une gestion rigoureuse de nos finances locales à laquelle j'ai contribué en tant qu'adjoint chargé des finances.

Le changement, et je l'ai toujours dit, se manifeste surtout dans les fonctions de concertation et d'animation de la commune que j'ai souhaité développer,

de même que l'information et l'utilisation des outils numériques : site Internet, application ArnouSignal, services en ligne, informatique dans les écoles. Dans ces domaines, nous sommes maintenant au meilleur niveau.

LES DEMANDES DES ARNOUVILLOIS CONCERNENT TOUS LES DOMAINES DE LA VIE LOCALE. EST-IL POSSIBLE DE SATISFAIRE TOUT LE MONDE ?

Dans une ville, il y a des priorités à respecter. Tout d'abord apporter les services pour accompagner les familles dans leur mission éducative et les seniors dans leur aspiration à demeurer le plus longtemps possible à leur domicile. En second lieu l'entretien de notre cadre de vie, de nos rues, de nos espaces verts qui font d'Arnouville une ville où il fait bon vivre.

Le troisième point concerne les liens sociaux. La ville doit nous permettre de vivre tous ensemble, avec les associations, avec l'action culturelle, autour de l'école : il faut faire plus dans ces domaines où l'imagination, l'esprit d'initiative, la force du bénévolat, sont indispensables.

VOUS AVEZ DES PISTES ?

Oui. Nous allons resserrer notre partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, notamment pour développer un espace de vie sociale à Trait d'Union. Il y a de belles choses à entreprendre dans le domaine culturel autour de la modernisation programmée de l'Espace Charles Aznavour, mais également de la sauvegarde du château. Sans oublier la relation entre les Arnouillois et

l'environnement avec la plaine des Condos dont la mise en valeur va se poursuivre, en liaison avec le Conseil départemental et d'autres partenaires.

IL Y A D'AUTRES GRANDS PROJETS À MENER DANS L'AVENIR, NOTAMMENT LA MODERNISATION DU PÔLE GARE. POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS SUR CE POINT ?

Le quartier de la gare a déjà bénéficié d'une profonde restructuration il y a dix ans mais les enjeux étaient tels qu'il était impossible de tout faire d'un coup. Il a notamment manqué la restructuration de la galerie commerciale Miltenberg qui n'a cessé de dégrader l'image de l'ensemble du quartier. Il est maintenant urgent d'agir. Fort heureusement nos partenaires, la Communauté d'agglomération, la SNCF et les services de l'État ont décidé de nous accompagner dans ce quartier stratégique qui dessert trois communes importantes de notre territoire. Ce vaste programme fera bien évidemment l'objet d'une très large concertation.

GLOBALEMENT, COMMENT CONCEVEZ-VOUS LA FONCTION DE MAIRE DANS LES ANNÉES À VENIR ?

Le maire doit rester proche des habitants. Les intercommunalités prennent de plus en plus d'importance avec le risque de s'éloigner des attentes du quotidien. Cela renforce la mission de proximité du maire, des élus locaux et des agents municipaux. Bien gérer, toujours expliquer ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, créer la meilleure ambiance possible dans notre ville, constituent mes principales priorités.

Bien gérer, toujours expliquer ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, créer la meilleure ambiance possible dans notre ville constituent mes principales priorités.



TOUT SAVOIR SUR LA GEMAPI

GEMAPI ou Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. C'est la nouvelle compétence obligatoire que l'État vient de déléguer aux Communautés d'agglomération depuis le 1^{er} janvier 2018. Cette compétence concerne tout particulièrement la construction et la gestion des ouvrages de retenues qui permettent de protéger les communes des risques d'inondation. Dans notre territoire, cette mission de prévention des inondations est assurée depuis plus de soixante ans par le Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique du Croult et du Petit Rosne (SIAH) qui a construit un ensemble d'une trentaine de bassins d'une capacité totale de retenue de 1600000 m³ pour faire face aux caprices de deux petites rivières du territoire.

La GEMAPI, c'est également l'aménagement des cours d'eau, la protection des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

Au total, les travaux prévus représentent plus de 5 millions d'euros en 2018 dans les 42 communes de l'agglomération, soit environ 15 € par habitant qui seront perçus par l'intermédiaire d'une taxe GEMAPI qui apparaîtra sur votre prochaine feuille d'impôts locaux. Ce n'est cependant pas une nouvelle taxe puisqu'elle remplace celle qui était auparavant prélevée par le SIAH et qui viendra en déduction. « Une opération totalement neutre pour les contribuables », tiennent à préciser les services de la Communauté d'agglomération.



LE CHIFFRE

250 000 €

C'est le montant de la subvention allouée en 2018 au Centre Communal d'Action Sociale. Un montant en progression de + 16,3 % par rapport à l'année dernière qui permettra au CCAS de renforcer ses actions en faveur des familles et des personnes isolées. Le CCAS peut en effet allouer des aides directes à caractère exceptionnel, sur dossier, en faveur de personnes rencontrant des difficultés. Il gère également les diverses aides allouées aux personnes âgées: aide au chauffage, colis de Noël, de même que les services de maintien à domicile (aides ménagères, portage des repas...).

VERBALISATION DU STATIONNEMENT ABUSIF, CE QU'IL FAUT SAVOIR



L'État a notamment réformé le système de tarification des amendes pour dépassement de stationnement dont le montant est désormais à la libre appréciation des communes. Certaines ont eu la main un peu lourde. À Arnouville, le forfait de dépassement d'horaire dans les zones de stationnement payant (gare et gare routière) a été fixé à 35 €.

Ce sera donc le montant de l'amende si vous dépassez les 2 heures tolérées dans les zones dites à courte durée (zones bleues), et 12 heures dans les zones de longue durée (zones blanches).

Dans les zones bleues, le non-respect du disque de stationnement reste sanctionné d'une amende de 17 €.

Ce qui n'empêche pas d'appeler chacun à plus de civisme.

Pour rappel, les agents possèdent des terminaux connectés directement au centre de traitement des amendes de Rennes, et les véhicules de patrouille sont équipés de système de verbalisation embarqué.

NOUVEAUTÉS

Transports scolaires et activités sportives

La ville vient de signer une convention organisant le transport des écoliers d'Arnouville vers les piscines intercommunales, en l'occurrence celle de Villiers-le-Bel qui les accueille pour l'apprentissage de la natation. Une convention qui constitue une bonne nouvelle pour la ville puisque les frais de transport en car vers les piscines sont désormais pris en charge par la Communauté d'agglomération et ce dans l'ensemble des communes du territoire. **Une nouveauté également: l'accès des écoliers arnouillois à la patinoire intercommunale de Garges-lès-Gonesse où ils bénéficient de séances d'initiation aux différents sports de glace.**

Toujours en matière de transports: un rappel utile. La Communauté d'agglomération Roissy Pays de France prend désormais en charge une partie des frais de transports scolaires, en subventionnant les cartes Imagine'R et les cartes scolaires sur les lignes de bus régulières du secteur.

Pour tout renseignement, votre contact: Service scolaire KEOLIS-CIF au 01 60 03 63 59 (ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h).



HOMMAGE

Jean-Claude Bergeron, président de l'Amicale des Anciens du CSMA Football depuis la création de l'association le 17 octobre 2013, est décédé brutalement le 19 février dernier à l'âge de 67 ans.

Inhumé au cimetière d'Arnouville en présence de nombreux proches venus lui rendre un dernier hommage, il restera dans la mémoire de toute une génération de sportifs et d'Arnouillois.

« C'était un homme très attachant et très engagé pour promouvoir les valeurs du sport en général et du football en particulier », rappelle Joël Delcambre, adjoint au maire délégué aux Sports et à la Jeunesse.



RESTAURATION SCOLAIRE – MARCHÉ – ASSAINISSEMENT...

Les délégataires de service public

Comme des milliers de communes en France, Amouville a recours à des Délégations de Service Public (DSP) pour mener à bien certaines missions indispensables aux habitants. Si elles permettent de confier la gestion de tâches trop complexes pour la ville à des prestataires, les entreprises choisies doivent rendre des comptes tous les ans dans un rapport d'activité présenté au Conseil municipal.

RESTAURATION SCOLAIRE : LA QUALITÉ AUX MENUS

Remparté par Sogeres en juillet 2013 pour une durée de 10 ans, le marché prévoit notamment la gestion des menus. Ceux-ci sont établis par une diététicienne et validés par une commission composée d'élus, de parents d'élèves, de responsables d'office et de personnels administratifs. Cette dernière analyse également les cahiers de doléances des menus des mois précédents, pouvant donner lieu à des modifications. L'entreprise doit également s'assurer que les menus sont adaptés à certains événements traditionnels, tels que Noël, Pâques, l'Épiphanie, la chandeleur, ou la Semaine du développement durable. L'occasion pour les enfants de retrouver les traditionnelles crêpes ou galettes des rois dans leur assiette. En plus de ces menus spéciaux, dix animations, «les pas pareilles», sont proposées dans l'année par une salariée de l'entreprise. Objectif, faire découvrir ou redécouvrir aux enfants de nouvelles recettes (cake à la carotte, poulet façon yassa, ou curry de lentilles au lait de coco par exemple) et de nouvelles saveurs (buffet de fruits, légumes frais, pains divers...). Le prestataire doit en outre s'assurer que les menus de la semaine sont bien affichés à l'entrée de chaque école. Ceux-ci sont également disponibles via une application smartphone et un portail dédié accessible depuis le site internet de la ville. Enfin, le marché prévoit que le personnel soit régulièrement formé. Par exemple, tous les agents de restauration ont suivi deux formations en 2016 : éco-gestes et HACCP (hygiène alimentaire).

Le chiffre clé

110 906 c'est le nombre de repas servis en 2016. Un chiffre qui s'élevait à 120 114 en 2015, soit une baisse de 7,66%

LE MARCHÉ, UNE AFFAIRE DE SPÉCIALISTES

Saviez-vous que le marché de la gare est géré dans le cadre d'une Délégation de Service Public? C'est l'entreprise « Les Fils de Madame Géraud » qui l'exploite depuis mai 1991 dans le cadre d'un accord signé pour 30 ans. L'entreprise applique les évolutions du prix des emplacements auprès des exposants, ainsi que le règlement des marchés en vigueur. Un régisseur effectue également des contrôles sur le terrain et établit les documents autorisant les commerçants à exercer une activité commerciale sur le domaine public. Mais le travail du prestataire ne se résume pas à cela. Il doit ainsi assurer le suivi technique, par exemple avec le démontage de stands abandonnés, la vérification des installations électriques et des issues de secours, la maintenance des extincteurs ou encore le nettoyage des sols. Enfin, la société doit veiller à la mise en place d'animations sur le marché telles que la Fête internationale des marchés qui a lieu chaque année en mai ou encore les festivités de Noël. Objectif : fidéliser la clientèle, atteindre un public plus large, mettre en avant le dynamisme du marché et en augmenter sa notoriété. À noter qu'en 2016, le prestataire a régulièrement sensibilisé les commerçants à l'obligation de conformité des étals et des équipements personnels d'hygiène et de sécurité.



L'EAU POTABLE, UNE RESPONSABILITÉ COMMUNALE

La fourniture de l'eau potable est l'une des principales responsabilités des communes. À Arnouville, c'est à Veolia qu'est revenu le marché de délégation d'eau potable pour une durée de 20 ans. L'entreprise s'occupe donc, depuis le 1^{er} juillet 2000, de fournir l'eau potable aux Arnouillois. Au total, Veolia gère l'eau pour 3732 abonnés, soit 14 247 habitants desservis. Pour ce faire, 3754 branchements sont en place. Les 22 kilomètres de canalisations permettent également d'alimenter 97 poteaux et bouches d'incendie. Sur l'ensemble de l'année civile, 657 645 m³ ont été mis en distribution pour un volume total de 587 853 m³ consommés. Veolia doit également garantir la bonne qualité de l'eau distribuée aux Arnouillois via des tests réguliers, se basant sur les deux indicateurs de taux de conformité des analyses microbiologiques et physicochimiques. Le dernier rapport remis fait état d'une eau «d'excellente qualité» tout au long de l'année 2016 avec «100% d'analyses conformes aux limites de qualité». En 2016, Veolia a également procédé à 29 interventions, et au remplacement de 209 compteurs.

Les chiffres clés

14 247 habitants desservis
3 732 abonnés
3 754 branchements soit 22 km
657 645 m³ mis en distribution
587 853 m³ de volumes consommés
113 litres/hab/jour de consommation moyenne
97 poteaux et bouches d'incendie

L'ASSAINISSEMENT, POUR PRÉSERVER ET RENOUVELER LES RESSOURCES EN EAU

Depuis novembre 2006, Veolia gère également une Délégation de Service Public relative à l'entretien du réseau d'assainissement de la commune. Une DSP d'une durée de 20 ans qui oblige l'entreprise à s'assurer du bon raccordement des 14 247 habitants desservis au réseau. Elle doit également gérer l'entretien et la maintenance des différentes infrastructures, telles que les canalisations. Le réseau est composé de 55 km de canalisations, 34 km pour les eaux usées et 21 km pour les eaux pluviales et 3 712 raccordements. À cela s'ajoutent 543 bouches d'égout ou grilles avaloirs, 1811 regards, ainsi que 2 postes de relèvement rue Jean Laugère et rue Jean Jaurès, et 2 dessableurs situés rue Auguste Garnier et avenue de la République.

Les chiffres clés

55 km de canalisations
34 km pour les eaux usées
21 km pour les eaux pluviales
543 bouches d'égout ou grilles avaloirs
1 811 regards



MARCHÉ DE LA GARE



ASSAINISSEMENT



ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Arnouville va accueillir le premier Espace de Vie Sociale communal du Val-d'Oise

Trait d'Union s'apprête à devenir un Espace de Vie Sociale. Le fruit d'un travail de plusieurs mois qui permettra à cette structure, véritable vecteur de cohésion sociale, de devenir le premier établissement du genre géré par une commune dans le Val-d'Oise.

Lieu de soutien, d'orientation et d'accompagnement, la structure municipale Trait d'Union, créée en 2008, est devenue au fil des années un lieu bien connu de nombreuses familles arnouilloises. Un équipement à vocation sociale qui a su diversifier ses propositions, et offre déjà de très nombreuses activités. Et c'est justement ce qui lui a permis de pouvoir prétendre à devenir un Espace de Vie Sociale (EVS), le premier géré par une ville dans le Val-d'Oise, alors que l'animation de ce type d'établissements est traditionnellement prise en charge par des associations.

RECONNAISSANCE FORTE DU TRAVAIL ACCOMPLI

C'est en effet la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) qui a encouragé la ville à entreprendre les démarches au printemps dernier, en s'appuyant sur son expérience et son offre préexistante à la fois fournie et variée. Une reconnaissance forte pour Trait d'Union, qui va lui permettre de signer prochainement une convention avec la CAF. À la clé : une labellisation «EVS», lui offrant

des moyens supplémentaires pour agir. La structure a bénéficié de 37 000 euros de fonds d'amorçage, notamment pour monter le projet, et bénéficiera d'une subvention de 22 000 euros par an pendant deux ans, au titre des années 2018 et 2019.

Dans les faits, les Espaces de Vie Sociale sont proches des Centres Sociaux, qui ont en revanche une gestion plus contraignante, notamment en termes d'effectifs et d'emplois dédiés. Autre distinction, l'agrément n'est que de deux ans pour les Espaces de Vie Sociale contre quatre ans pour les Centres sociaux.

Suite au comité de pilotage de présentation de la démarche, les partenaires se sont inscrits à des groupes de réflexion pour travailler sur différentes thématiques afin de faire émerger les objectifs du projet : vivre-ensemble et isolement, prévention et citoyenneté, animation locale et vie associative.

Quatre objectifs ont été définis pour les 2 ans à venir : la lutte contre les exclusions et l'accès aux droits, le mieux vivre ensemble, le soutien à la parentalité, et la lutte contre le décrochage scolaire.

TRAIT D'UNION, UN LIEU TOURNÉ VERS LES FAMILLES

L'une des grandes fonctions de Trait d'Union est l'accueil et l'écoute. Pour ce faire, des partenariats ont été mis en place avec divers organismes, installés dans les locaux de la structure municipale. L'Association pour le Couple et l'Enfant (APCE) propose par exemple une permanence Médiation familiale qui entend permettre de rétablir une communication et renouer des relations familiales ou conjugales. La CAF organise également des permanences destinées aux familles.

Trait d'Union agit par ailleurs dans plusieurs autres domaines via des pôles dédiés :

Un pôle Famille

Il permet par exemple aux personnes souhaitant apprendre la langue française de participer à des ateliers de savoirs sociolinguistiques et divers ateliers partagés. Il propose également des animations familiales pendant les vacances scolaires dont le nouveau rendez-vous phare est L'île aux loisirs l'été, une ludothèque ou encore



des ateliers d'accompagnement informatique. Les services d'un écrivain public sont également proposés aux Arnouillois à Trait d'Union.

Un pôle Médiation

Le lieu dispose aussi d'un pôle médiation lui permettant d'intervenir aussi bien dans les collèges, la gare ou les espaces sportifs. Des professionnels reconnaissables à leur uniforme rouge, qui mènent des actions de prévention et d'information auprès des jeunes, notamment via le dispositif «Proxi'prev», et tous les mercredis avec les animations urbaines encadrées par un animateur sportif. Les jeunes peuvent également prendre part à des actions de solidarité. Des journées «handisport» sont organisées en collaboration avec le comité départemental «handisport» du Val-d'Oise, le service des sports, l'animateur sportif et les collèges de la ville.

UN QUESTIONNAIRE RICHE EN ENSEIGNEMENTS

Dans le cadre de la création du dossier de demande de labellisation, le cahier des charges prévoyait que les services de la ville devaient associer les habitants à la réflexion. Un questionnaire a donc été distribué dans plusieurs lieux ciblés de la commune, de mai à août 2017, pour mieux cerner les attentes des riverains et faire émerger les tendances principales. Au total, 287 personnes ont répondu à différentes questions autour des attentes et de l'utilisation souhaitée de Trait d'Union, amené à devenir un Espace de Vie Sociale.

- 81% des sondés souhaitent voir se développer des actions intergénérationnelles,
- 70% des sondés souhaitent pratiquer une activité pour soi et/ou sa famille,
- 35% des sondés se disent prêts à contribuer bénévolement, ponctuellement, à un projet porté par Trait d'Union,
- 27% des sondés souhaitent trouver une information, un renseignement, un accompagnement,
- 25% des sondés souhaitent y trouver du lien social,
- 16% des sondés souhaitent bénéficier d'un service,
- 12% des sondés souhaitent apporter une contribution aux activités du centre.

Un pôle Réussite éducative

Trait d'Union s'attelle également à la réussite éducative des élèves de la commune grâce à un pôle dédié. Un coordinateur jeunesse gère le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) et le Point Action Jeunes (PAJ). Le premier permet d'accompagner les élèves de CM2, en leur permettant d'acquérir des méthodes éducatives, à travers la mise en place d'activités pédagogiques organisées sous forme d'ateliers thématiques. À noter que les parents sont associés au travers de rencontres trimestrielles, le «Café des parents». Le PAJ, pour sa part, offre aux jeunes de la commune âgés de 11 à 16 ans un lieu d'accueil et d'écoute avec différents espaces dédiés à l'aide aux devoirs, à la sensibilisation et la prévention des conduites à risques, à la formation et l'orientation scolaire et professionnelle, ainsi qu'à la détente, aux loisirs et à l'élaboration de projets de solidarité et d'actions citoyennes. En outre, ce pôle offre la possibilité pour les primaires de s'initier à l'anglais, et aux collégiens et lycéens de réviser leur brevet ou leur BAC.

Un pôle Associatif

Enfin Trait d'Union héberge un pôle associatif regroupant Percept Même pour la pratique des arts plastiques, Semente Da Bahia pour la capoeira*, les Ateliers du Bien-être qui vous initie au Shiatsu*, et le programme PIED du CCAS pour la prévention des chutes chez les seniors*.

**Ces activités ont lieu à l'Envol-MJ, 77 avenue Charles Vaillant.*



L'ÉQUIPE DE TRAIT D'UNION

Elle est composée de 7 professionnels disponibles et polyvalents : Catherine Tran responsable de l'EVS, Sandrine Demay coordinatrice familiale, Cédric Ducrot coordinateur jeunesse, Agnès Quantin animatrice familiale, Benoît Berguerand et Fabien Josephine médiateurs, et Franklin Joseph éducateur sportif.

Chacun d'entre eux travaille depuis de nombreuses années au service de la population et œuvre au quotidien dans différents domaines cités ci-contre. L'équipe est renforcée par des partenaires spécialisés suivant la nature des demandes.

Trait d'Union
71-73 avenue Henri Barbusse
01 30 11 17 21/22

Depuis plusieurs années, Trait d'Union propose des services proches d'un centre social classique. Une approche innovante qui correspond au label de la CAF, autrefois réservé aux associations. Trait d'Union sera donc le premier Espace de Vie Sociale communal du département.



NE MANQUEZ PAS...



La ville et les associations arméniennes d'Arnouville organisent la quatrième édition de la Nuit Arménienne à l'Espace Charles Aznavour. L'occasion de voyager le temps de quelques heures dans une ambiance conviviale, à la rencontre de celles et ceux qui la font vivre au quotidien. Fort de son succès des trois premières éditions, l'événement proposera cette année encore une programmation variée, avec en point d'orgue la venue d'André Manoukian pour un concert attendu avec la chanteuse arméno-syrienne Léna Chamamyan.

EN BREF

- **14 h** : projection du film de Terry George *La Promesse*
- **17 h** : conférence sur l'Artsakh animée par Hovhannes Guevorkian, représentant permanent de cette république en France
- **19 h** : espace jeux (tavlou...), atelier d'écriture par l'école H. DINK et atelier créatif par l'association Percept Même
- **20 h 45** : concert de Léna Chamamyan & du 4tet d'André Manoukian **(complet)**

ET AUSSI...

Démonstrations de danses folkloriques par La Croix Bleue des Arméniens de France, barbecue par l'association Sassoun, salon de thé du comité des femmes de l'école Hrant Dink...

SAMEDI 28 AVRIL

À PARTIR DE 14H

ESPACE CHARLES AZNAVOUR

01 34 45 97 19

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE DE LA VILLE : WWW.ARNOUVILLE95.FR

Projection et conférence sur réservation.

ARNOUVILLE COMME UNE CARTE POSTALE

Créer des cartes postales à l'effigie d'Arnouville, c'est l'une des actions proposées par « Porte toi bien », le projet porté par Lucile Mary et Julia Amarger dans le cadre du Contrat local d'éducation artistique (CLEA) mis en place entre les communes d'Arnouville et de Sarcelles, l'État et le Département.



Le projet s'articulera autour de quatre étapes clés.

- Dans des lieux publics, les cartes postales seront mises à disposition pour permettre à chacun d'écrire un message au verso. Chaque texte commencera par « Dans ma ville... ». À noter que les cartes indiqueront le lieu du vernissage final de l'exposition organisé en fin de projet. Une fois rédigées, les cartes seront placées dans la boîte à lettres de la « Porte-mobile », une porte montée sur des roulettes qui sera déplacée de lieu en lieu. Des mises en scène seront créées autour de celle-ci, où les participants joueront des moments de la vie quotidienne.

LE CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Une action organisée dans le cadre d'un Contrat local d'éducation artistique (CLEA), dispositif encadré par la DRAC Île-de-France et porté par le Conseil départemental du Val-d'Oise, en partenariat avec plusieurs communes de l'est du département. L'objectif est de permettre l'accès aux œuvres et aux ressources artistiques et culturelles d'un territoire à ses habitants, à travers des projets mis en place aux côtés d'artistes et financés par l'État.

Plus de renseignements et dates à venir au service culturel.

- Un travail de recherche historique et iconographique dans les bibliothèques qui permettra aux participants de se familiariser avec le territoire avant de partir sur le terrain réaliser des photographies. Des prises de vues qui donneront lieu à la création de cartes postales, soit en s'inspirant de clichés existants, soit en laissant la créativité de chacun s'exprimer. Environ 40 cartes seront choisies, imprimées à 30000 exemplaires au total.

- Les cartes seront distribuées dans des boîtes à lettres d'Arnouville mais également de Sarcelles. L'occasion de découvrir les communes pour les participants. Chaque carte permettra d'inviter son destinataire au vernissage de l'exposition du projet.

- Une exposition photographique regroupant une vingtaine d'images utilisées pour les cartes postales et une vingtaine de photographies des mises en scènes réalisées avec la porte-mobile, sera présentée au public. Un recueil de l'exposition sera remis aux bibliothèques et aux mairies et des visites seront organisées par les participants.

NOUVELLES COULEURS POUR PALETTE D'ARTISTES



leur vie, ils en voient tous les jours. Le but, c'est qu'ils aient les clés pour comprendre ce qu'ils regardent. » L'occasion également pour eux de sillonner l'exposition pour parfaire leur culture artistique, grâce à un questionnaire. « J'ai découvert l'histoire de l'art et différentes manières de faire de la peinture », se réjouit par exemple une élève de 10 ans. Sa camarade renchérit : « Je sais maintenant qu'un couteau peut servir à faire de l'art ! ». Une nouvelle réussite pour la commune dans le cadre de sa politique culturelle globale à destination des enfants. Avant l'annonce des résultats le dimanche, le public a également pu découvrir la performance live « Ligne de Front ». Une spectaculaire collaboration entre l'artiste Paul Bloas et le musicien Serge Teysot-Gay, ayant abouti à la réalisation d'une imposante peinture de 12 m², au rythme des riffs de guitare improvisés.

Les 1^{er}, 2, 3 et 4 février derniers, l'Espace Charles Aznavour a accueilli l'édition 2018 de l'exposition – concours Palette d'Artistes. Cette année, l'événement a mis à l'honneur le street art en permettant au public d'en apprendre davantage sur ce courant artistique et de participer à l'élaboration d'une fresque collective. Surtout, ce sont 240 scolaires de CM1 et CM2 issus des écoles de la ville, qui ont pu s'initier au graffiti pendant une demi-journée aux côtés de l'artiste arnouillois Emoy, heureux de pouvoir sensibiliser les enfants aux différentes disciplines nées dans la rue. « Ça fait partie de

Le meilleur de vos sorties

6//04

20h30 / Église Saint-Denys

CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE

Les voix croisées proposent des duos et ensembles vocaux de répertoires injustement méconnus.

📞 Rens. : 01 34 45 97 19

7//04

10h-19h / Espace Charles Aznavour

SALON DE LA LITTÉRATURE JEUNESSE : LES CONTES

Cette année le salon de littérature jeunesse fête ses 10 ans !

📞 Rens. : 01 39 85 39 96

20h30 / Église Saint-Denys

CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE

Un concert de l'Orchestre à cordes et de l'ensemble vocal du Conservatoire.

📞 Rens. : 01 34 45 97 12. Entrée libre

13//04

20h45 / Espace Charles Aznavour

COVERTRAMP

Concert «tribute to» Supertramp, hommage à ce groupe mythique.

📞 Rens. : 01 34 45 97 19



4//05

20h30 / Salle Gaston Tran, L'Envol

CONCERT JAZZ

Ça va swinguer pour les amateurs de Jazz avec l'ensemble de jazz du Conservatoire.

📞 Rens. : 01 34 45 97 12

26//05

15h-19h / Château d'Arnouville

CONCERT PROMENADE

Le conservatoire d'Arnouville vous invite à venir écouter ses différentes formations.

📞 Rens. : 01 34 45 97 12. Entrée libre

Représenter son pays aux Jeux Olympiques est une occasion unique dans sa vie et je vais me donner tous les moyens pour y parvenir.



PORTRAIT

Nolan Deric

Grand espoir de l'Athlétic Karaté Arnouville (AKA), Nolan Deric est aussi à 16 ans un adolescent épanoui, passionné de basket-ball, de piano et d'aéronautique.

Entretien

// Comment es-tu arrivé à la pratique du karaté ?

Par hasard. À l'âge de six ans, on m'a demandé de choisir un sport pour avoir une activité physique régulière. C'est en me baladant que j'ai découvert un prospectus du club de karaté de Gonesse, où je résidais à l'époque. Il était sur le pare-brise de la voiture de ma mère. J'ai voulu essayer. J'ai ensuite suivi mes professeurs quand le club a déménagé à Arnouville. J'ai donc le même entraîneur, Jérémie Maruani, depuis que j'ai commencé il y a dix ans et avec qui j'ai des liens très forts.

// Tu es un grand espoir de ton sport. Quel est ton palmarès ?

J'ai gagné plusieurs Coupes de France, en pupilles et en benjamins, et je suis devenu Champion de France en minimes. J'ai également remporté deux fois l'Open International du Luxembourg en 2013 et 2014. En janvier, j'ai terminé troisième de la Coupe de France espoir. Pour cette compétition, j'étais surclassé par les entraîneurs nationaux pour combattre avec les 18 - 21 ans. Initialement je devais participer à la coupe de France Juniors (16-18 ans), qui est ma catégorie. Mon prochain objectif est de gagner les championnats de France organisés fin mars. J'ai aussi déjà remporté les championnats de France par équipe pour le Val-d'Oise avec d'autres karatékas du département.

// Parle-nous un peu du Nolan hors des tatamis.

Actuellement je suis en 1^{er} scientifique. Pour les études, cela se passe bien. En plus du karaté, je suis également inscrit au conservatoire de Luzarches depuis l'âge de 7 ans. Je pratique le piano, la guitare et la batterie. J'adore particulièrement le piano dont je joue plus d'une heure par jour. J'aime aussi beaucoup le basket, principalement la NBA. Je regarde les matchs des Cleveland Cavaliers. Je joue également de temps en temps avec mes amis le week-end quand je ne suis pas en compétition. Je partage les mêmes passions avec mon petit frère Lenny, ce qui renforce beaucoup nos liens. Mes parents m'ont donné le goût des voyages, et nous avons la chance de pouvoir découvrir le monde. Dès que je serai majeur, je partirai faire un séjour humanitaire. Je suis également titulaire du Brevet d'Initiation en Aéronautique.

// Tu dois mener de front karaté et études. Comment vois-tu ton avenir ? Penses-tu aux Jeux Olympiques ?

J'ai pour objectif de devenir ingénieur dans l'aéronautique ou l'aérospatiale et de décrocher une sélection en équipe de France. Représenter son pays aux Jeux Olympiques est une occasion unique dans sa vie et je vais me donner tous les moyens pour y parvenir. Je pense que la pratique du karaté à haut niveau n'est pas incompatible avec les études. Bien au contraire, cela est plutôt motivant. La rigueur que cela demande, l'esprit de compétition, et le goût de l'effort, m'obligent à essayer d'être toujours parmi les meilleurs dans tout ce que je fais. C'est une bonne préparation pour rentrer dans le monde du travail, où la compétition est omniprésente. Je remercie mes parents de m'avoir transmis toutes ces valeurs mais aussi pour leur soutien. Ils sont présents à toutes mes compétitions depuis le début.

L'expression des groupes politiques

GROUPE MAJORITAIRE

Quatre ans déjà ! En 2014, les élus du groupe « Dynamisme et expérience pour Arnouville » s'engageaient pour notre ville dans le cadre d'un mandat municipal qui s'achèvera dans deux ans, en mars 2020.

Nous ne ferons pas le bilan des actions réalisées, car les Arnouillois en sont témoins quotidiennement et en seront juges le moment venu.

Il nous semble toutefois important de vous rappeler les éléments fédérateurs de notre équipe.

Premier point : notre équipe reste très soudée et très homogène autour du Maire Pascal Doll. Ce dernier a été élu en cours de mandat pour succéder à Michel Aumas, et nous sommes heureux de contribuer au changement qui s'est engagé, dans la continuité d'une méthode de gestion qui fait des preuves depuis plusieurs années.

Deuxième point : les engagements pris il y a quatre ans ont été très largement respectés.

Lorsque l'on s'engage dans la vie publique, souvent de manière bénévole, la seule récompense est d'avoir atteint les objectifs fixés et d'obtenir un peu de reconnaissance de la part de nos concitoyens pour le travail accompli.

Troisième point : il faut en permanence adapter notre mission d'élus aux exigences des Arnouillois et aux opportunités qui se présentent à nous. Voilà pourquoi nombre de réalisations récentes ne figuraient pas dans notre programme d'actions. La crèche des Augustines au Vieux Pays, la réhabilitation de l'ancien Hôtel de Ville, de nouvelles animations, la valorisation du bois des Condos, l'armement de notre police municipale en sont quelques exemples.

Quatrième point : l'action municipale doit se construire dans la concertation. Les rencontres de quartier constituent la partie la plus visible de cette démarche mais il ne se passe pas une semaine sans que chacun d'entre nous, adjoints, conseillers municipaux, aille à la rencontre des Arnouillois pour entendre leurs préoccupations, tout particulièrement face à la montée des incivilités de toutes sortes.

Enfin, nous sommes très attachés au principe de respect de toutes les sensibilités, de toutes les communautés, de toutes les générations qui font la richesse humaine de notre ville. Le parti qui nous rassemble, c'est Arnouville. La méthode qui nous unit, c'est d'agir dans l'intérêt général avec bon sens, en travaillant aux côtés d'agents communaux très investis dans leurs missions... et même au-delà.

Nous poursuivons la tâche en regrettant vivement les récentes décisions gouvernementales qui reportent aux calendes grecques la réalisation du Métro du Grand Paris Express, réduisant à néant les projets de développement de notre territoire.

Nous regrettons également les décisions de justice qui barrent la route à la réalisation du Triangle de Gonesse ainsi qu'à l'avenue du Paris. Trop, c'est trop. L'intérêt de nos habitants est bafoué, tant par l'État que par des associations indifférentes aux vraies attentes de la population en matière de mobilité et de développement économique.

**Claude Fernandez-Veliz,
première adjointe au maire,
POUR LE GROUPE MAJORITAIRE "DYNAMISME
ET EXPÉRIENCE POUR ARNOUVILLE"**

GROUPE DE L'OPPOSITION SOCIALISTE

Didier VAILLANT, un humaniste engagé pour son territoire

C'est avec une profonde tristesse que nous rendons hommage à Didier Vaillant. Ancien maire de Villiers-le-Bel, il avait été président de l'agglomération de Val-de-France et conseiller général du canton de Villiers-le-Bel/Arnouville jusqu'en 2015. Profondément attaché au développement du territoire et à ses habitants, il se battait sans relâche pour améliorer le quotidien de tous.

Nous n'accepterons pas d'être les oubliés d'un territoire sacrifié !

Ces dernières semaines, les attaques contre le développement de l'est du Val d'Oise se sont multipliées : la ligne 17 du métro automatique, la ZAC du triangle de Gonesse, l'avenue du Paris. Si la mobilisation de tous a permis de sauver la ligne 17 du métro du Grand-Paris express, le retard annoncé par le gouvernement est un coup dur. Le département était le parent pauvre du « super métro » avec une unique gare Val d'Oisienne. Elle est à présent reportée. Ce projet doit maintenant permettre un accès facilité vers Paris au plus tôt en 2027 et aux emplois de la plateforme aéroportuaire de Roissy pas avant 2030.

Le tribunal de Pontoise a décidé d'annuler la création de la ZAC du triangle de Gonesse. Cette décision marque un temps d'arrêt au développement économique et à la création d'emplois au sein de l'agglomération. La ZAC du triangle de Gonesse ne se résume pas à Europacity, elle comprend également, avec un quartier d'affaires, la création de plusieurs dizaines de milliers d'emplois. Le développement du territoire ne doit pas se faire au détriment du cadre de vie et des enjeux environnementaux. La ZAC comprenait également la création d'un parc. Le plan local d'urbanisme de Gonesse impose ainsi, aux futurs aménagements, une exigence énergétique largement supérieure aux normes actuelles. Combinant ainsi développement du territoire, développement économique et développement durable.

Ces projets mis à l'arrêt visent à corriger les erreurs du passé. Il y a un demi siècle, l'urbanisation du territoire avait créé des villes dortoirs oubliant l'essentiel, le développement d'un bassin de vie à travers ses emplois et ses transports. Nous continuerons à défendre les intérêts du territoire et d'Arnouville. Pour un développement économique, de l'emploi, des transports et de la qualité de vie respectueux de l'environnement, vous pouvez compter sur nous.

**S. Lassonde, N. Maatoug, T. Martin
POUR LE GROUPE DES « ÉLU(E)S SOCIALISTES
- ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR
D'ARNOUVILLE »**

**Nous vous rencontrons sur RDV
au 06-46-09-20-82
grp.ps.ecaa@gmail.com**

GROUPE DE L'OPPOSITION COMMUNISTE

Pourquoi mon silence ?

Comme vous le savez, Communistes – Front de Gauche et Socialistes se sont réunis pour faire campagne en 2014 sur une liste commune : « Ensemble Construisons l'Avenir d'Arnouville », tout en actant leurs différences et leurs points de désaccord concernant l'équipe gouvernementale.

À l'époque, ni les uns, ni les autres n'étaient en capacité de former des listes séparées, cette décision a été prise afin qu'au Conseil Municipal d'Arnouville, les votes minoritaires soient tous représentés, c'est dans cet état d'esprit qu'ils ont signé une charte afin de garantir l'expression de chacun.

Cette charte n'a jamais été respectée par mes colistiers, nous n'avons pas la même interprétation de la démocratie.....

En début de mandat, dans son règlement intérieur, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a attribué un espace d'expression pour les groupes politiques : un espace pour le groupe « dit d'opposition » que je souhaiterais voir intitulé « groupe Minoritaire » et un espace pour le groupe Majoritaire.

Aujourd'hui, le règlement intérieur accorde un droit d'expression au groupe « Ensemble Construisons l'Avenir d'Arnouville » dans lequel je suis restée, et c'est le nouveau groupe, « Les élu(e)s socialistes-Ensemble Construisons l'Avenir d'Arnouville » qui, sans démarche, aucune et par habitude, occupe seul l'espace.

Souhaitons que l'espace réservé aux élus minoritaires soit partagé équitablement en deux, l'avenir nous le dira ! à ce sujet je vous invite à lire le compte rendu du Conseil Municipal de mars 2018.

Je vous devais une explication concernant mon silence dans ce magazine, c'est chose faite.

Notre SANTE en DANGER !

Vous êtes, nombreux à ne plus pouvoir accéder aux soins de qualité, Le collectif de défense de santé publique de l'est du Val d'Oise qui œuvre dans ce sens, organise une **réunion publique le 6 avril** (salle J. Brel à Gonesse) : j'espère vous y rencontrer nombreux.

Force est de constater que dans tout le pays la colère gronde, En Marche a choisi le libéralisme et la marchandisation de la santé, au contraire nous avons besoin d'un grand service public de la santé garantissant l'accès aux soins pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire et c'est possible : Les propositions des Parlementaires Communistes en attestent.

**Nicole Gauthier
ÉLUE COMMUNISTE-FRONT DE GAUCHE,
DU GROUPE « ENSEMBLE CONSTRUISONS
L'AVENIR D'ARNOUVILLE »
Vous pouvez me joindre au 06 80 62 96 03
nicolegauthiert@wanadoo.fr**

ARNOUVILLE NUMÉRIQUE

VOTRE SITE
INTERNET PLUS
CLAIR ET PLUS
ACCESSIBLE POUR
COMMUNIQUER EN
TEMPS RÉEL AVEC
LES SERVICES

UN ESPACE
FAMILLE, DES
DÉMARCHES
EN LIGNE POUR
VOUS SIMPLIFIER
LA VILLE

L'APPLI
ARNOUSIGNAL
POUR FAIRE
REMONTER
RAPIDEMENT
UNE ANOMALIE



arnouville95.fr

